

# Règlements - Tous les niveaux

- L'horaire est sujet à changement sans pré-avis ;
- Aucun homme n'est admis dans la chambre 4 ;
- Les cheveux doivent être attachés. La gomme à mâcher, la nourriture et les boissons gazeuses Les bas courts, jeans, chaîne au cou, boucle d'oreilles et cellulaires sont interdits sur la glace. Le Ipod est toléré pour les solos mais un seul écouteur;
- Les patineurs doivent arriver quinze (15) minutes avant le début des cours et être présents pour la période d'échauffement. Le patineur qui arrive en retard de plus de dix (10) minutes attend l'autorisation de l'entraîneur professionnel ;
- Les patineurs doivent quitter la glace dès le signal sonore et sortir par les portes désignées par les entraîneurs ;
- Les patineurs doivent se relever rapidement après une chute
- Il est interdit de parler aux enfants sur la glace pendant leurs leçons ;
- Aucun parent n'est toléré sur le côté non vitré de la patinoire ;
  
- Par mesure de sécurité, les portes doivent demeurer fermées en tout temps ;
  
- Le club n'est pas responsable des objets perdus ou volés ;
- Aucun objet n'est toléré sur le bord de la bande, (sauf les protèges lames) ;
- Aucun enfant de moins de 18 ans n'a le droit d'assister aux assemblées du Club de patinage RDP ni à l'assemblée générale annuelle;
- **Aucune impolitesse envers les entraîneurs, les personnes bénévoles et les autres patineurs n'est tolérée;**
- Pour tout comportement dérangeant sur la patinoire ou non respect des règlements les règles sont les suivantes:
  - 1er avertissement : Avertissement verbal au patineur et aux parents concernés.
  - 2e avertissement : Expulsion de la glace immédiatement.
  - 3e avertissement : Expulsion durant une semaine ou selon ou selon la décision du CA

## Avertissements

- Pour être informé, consulter régulièrement la porte du local des entraîneurs en face de la chambre #4, notre site Web et la porte en haut des estrades ;

*(dernière révision : 8 Juillet 2010)*

## Règlements - Écoles Patinage Plus

- Pour les débutants (école PP, filles et garçons), le costume du club est obligatoire. La commande doit se faire à l'inscription.
- Pour les enfants débutants, le port du casque protecteur est obligatoire ;
- Les effets personnels des patineurs (mitaines, vêtements, protèges lames, etc.) doivent être bien identifiés ;
- Les patins doivent être en bon état, (patins avec lacets de préférence et en cuir) et doivent être aiguisés régulièrement. Après environ douze (12) heures de patinage ;
- Aucune sortie n'est permise pendant les pratiques. Les parents doivent donc voir à envoyer leur enfant à la toilette avant le début du cours ;
- S'il y a un problème quelconque, vous devez vous adresser à l'**ENTRAÎNEUR PROFESSIONNEL** et non à l'assistant de programme ;
- Les parents doivent être assis dans les estrades afin de laisser libre les accès à la glace ;
- **Ne pas laisser votre enfant seul à l'aréna ;**
- Cours privé disponible avec entraîneur professionnel pour une période de 30 minutes maximum sur la même école ;
- Si un patineur pleure pendant trois (3) semaines consécutives, il sera exclu et nous lui rembourserons son inscription excluant le coût de la carte patinage Canada 30\$;

***(dernière révision : 8 Juillet 2010)***

## Règlements - Enseignement de groupe

- Il faudra un minimum de deux (2) patineurs et un maximum de quatre (4) patineurs par entraîneur ;
- Possibilité de patiner sur l'école privée Junior à condition de payer une parcelle (l'entraîneur professionnel ne peut enseigner à plus de trois (3) élèves à la fois ;
- Aucune sortie n'est permise pendant les pratiques ;
- C'est aux parents de choisir leur entraîneur ainsi que d'acquitter les frais de cours.

***(dernière révision : 8 juillet 2010)***

# Règlements - Écoles privées

- Il est obligatoire pour tous les patineurs de participer au stroking lorsqu'il est prévu à l'horaire. Si le stroking n'est pas effectué il ne sera pas permis de patiner.
- Il est permis de faire cinq (10) minutes de "stroking" au début d'un style libre pour se réchauffer ;
- Il n'est pas permis de faire des danses durant les périodes de style libre et vice versa ;
- Un entraîneur ne peut enseigner à plus de trois (3) élèves à la fois au niveau junior, pas plus de deux (2) à la fois au niveau inter et au niveau senior ;
- Le port du pantalon est accepté pour les écoles junior, inter et senior et à la condition qu'il soit noir ou bleu marin et que c'est un pantalon qui a été procuré dans une boutique spécialisée de patin;
- Les patineurs ne doivent pas nuire lors de la pratique d'un solo et doivent se relever rapidement après une chute. Pas de regroupement sur la glace durant les sessions ;
- Aucune pratique sur les autres écoles n'est tolérée. (exemple : [Junior patinant sur Inter ou Senior] ou [Inter patinant sur Junior ou Senior] ou [Senior patinant sur Junior ou Inter] ) ;
- Le coût d'une parcelle est de \$7 pour un bloc (danse ou style libre) et \$10 pour les deux pour les patineurs du club. \$10 pour un bloc et \$15 pour les deux pour les patineurs des autres clubs ;
- L'ordre de la musique : 2 patineurs avec entraîneurs pour 1 patineur sans entraîneur. Le patineur peut avoir son solo 2 fois par session si le temps le permet. 1 programme court + 1 programme long = 2 solos
- Après chaque session senior les trous sur la glace doivent être bouchés 5 minutes avant la fin
- Le patineur qui réussit son test avant le 31 décembre de la présente saison peut transférer au niveau supérieur s'il le désire mais doit en aviser un membre du CA ;

- Niveau des écoles :
  - Junior = Minimum 4 ans;

Intermédiaire :

- 1 - ½ Préliminaire style libre et  
(Junior Bronze en danse ou Préliminaire en habileté)
- 2 - 13 ans au 1er septembre de la présente saison ;

Senior : Doit satisfaire l'une des trois options suivantes

- 1 - ½ Senior bronze style libre complété ;
- 2 - 16 ans au 1er sept de la saison avec ½ junior bronze style libre ;
- 3 - Junior argent en danse ET Junior argent en habileté

***(dernière révision : 8 juillet 2010)***